# Thématiques proposées dans le cadre de l'appel à candidatures 2021 pour les contrats CIFRE à la Ville de Paris

- En lien avec la Direction de l'Action sociale, de l'Enfance et de la Santé (DASES) :
- Choix (ou non choix) des adultes en perte d'autonomie de vivre en établissement d'hébergement

Etude de parcours dans la continuité du travail initié par l'Observatoire sur l'entrée en EHPAD

# - Qui sont les aidants et les professionnels du médico-social (et en particulier de l'aide à domicile ?

Mieux connaître les aidants et les professionnels, leurs parcours et leurs motivations (communes ou divergentes) pour mieux les soutenir, les outiller et inscrire leur action dans la durée et ainsi en faire un levier de qualité de prise en charge des personnes en situation de handicap et personnes en perte d'autonomie (avec possibilité d'évaluer la plateforme des métiers du « care » qui devrait se mettre en place en réponse à un appel à projet de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie - CNSA).

# - Les profils et besoins des enfants en danger

La Ville de Paris suit plus de 9000 enfants au titre de la protection de l'enfance. Elle souhaite mieux comprendre le profil des enfants faisant l'objet d'une information préoccupante et, parmi eux, des enfants entrant dans le dispositif de protection de l'enfance (toutes mesures confondues : milieu ouvert et placement), et de ceux qui font l'objet d'un premier placement. Quelles sont les problématiques spécifiques identifiées en la matière? Plusieurs sujets pourraient ici être creusés sur les mineurs victimes de violences intrafamiliales, la prostitution, les fugues, le harcèlement scolaire, etc.) ou encore les points communs au regard des besoins identifiés pour ces enfants (sur le plan du soin, de la scolarité, du lien d'attachement, etc.).

# - Impact des facteurs de l'environnement urbain sur les dynamiques spatiotemporelles des populations de rats à Paris

Analyser les données et faire une cartographie spatio-temporelle des infestations, suivi de l'analyse des facteurs urbains pouvant favoriser (ou bloquer) la diffusion d'infestations : à la segmentation de l'habitat, sa densité, les travaux, seront rajoutées les composantes « nouveaux espaces verts/végétalisation ».

Dans un 2ème temps, l'analyse sera ciblée sur l'impact des nouveaux aménagements ("cours oasis", débitumage, "rues aux écoles"...), à la lumière de la première phase. Une réflexion est en cours en lien avec les orientations de la mandature en matière d'aménagement de l'espace public : « Aménagements urbains et dynamiques des espèces (animales ou végétales) pouvant présenter un risque pour la santé ». Ceci afin de prendre en compte la problématique de ces aménagements au regard de ces espèces pouvant présenter un risque pour la santé.

# - Une réponse accompagnée pour tous

La Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) de Paris accompagne les personnes en situation de handicap et leur famille via le dispositif « La réponse Accompagnée » qui est une démarche destinée à toute personne en situation de handicap, sans solution d'accompagnement immédiate en établissements médico-sociaux et services ou pour éviter toute rupture de son parcours. Elle se met en œuvre par la réalisation d'un Plan d'Accompagnement Global (PAG). L'objectif de la démarche « Une réponse accompagnée pour tous » est de proposer une réponse individualisée à chaque personne handicapée dont la situation le nécessite.

L'objectif de cette recherche est d'étudier les profils des personnes sans solution, le suivi de leur situation et leur évolution suivie par la MDPH. L'implantation et l'évaluation des différents axes du dispositif doivent aussi faire l'objet d'une étude afin d'identifier les points d'amélioration et les accompagnements nécessaires (modalités d'accompagnement, assistance à parcours de vie, référence de parcours). L'imbrication des autres dispositifs de coordination - Dispositifs d'appui à la coordination (DAC), Dispositif intégré handicap (DIH) et communautés 360 – devra également être prise en compte.

# - Accès aux droits des personnes en situation de handicap et effectivité des droits ouverts

L'accompagnement des personnes, leur parcours d'accès aux droits et l'effectivité des droits ouverts sont des enjeux majeurs pour les équipes d'accueil de la MDPH. La recherche porte sur les éléments d'amélioration de l'accès aux droits des personnes en situation de handicap et l'effectivité des droits ouverts : difficultés rencontrées, point d'amélioration, identification des points de ruptures de parcours, fluidification des parcours...

#### - Santé mentale des exilés à Paris

Orientation, adaptation des dispositifs de droit commun, dispositifs spécifiques, clinique transculturelle, formation des soignants, freins à l'accès aux soins, conséquences du non-recours aux soins sur le parcours d'intégration...

# - Le travail social à l'épreuve du numérique

#### - L'action publique à l'épreuve de la fracture numérique

Quelle complémentarité entre acteurs publics et acteurs privés ? Quelle appropriation des outils numériques par les agents ou partenaires faisant de l'accompagnement des usagers (travailleurs sociaux, agents d'accueil dans les MA, bibliothécaires, éducateurs spécialisés, etc.) ? Quels impacts des services numériques sur les usagers ?

#### - L'insertion des jeunes

Relations entre insertion professionnelle et dimensions psycho-sociales : précarité, logement, santé, besoins d'accompagnement éducatif. Levée des freins sociaux à l'insertion des jeunes. Observations de dynamiques positives, suivi de jeunes en dispositifs d'insertion et leviers ou freins.

# - L'aller-vers : une évolution continue des pratiques du travail social

Evolution des pratiques ; méthodologie et enjeux d'une intervention sociale « extramuros » ; construction et développement des compétences spécifiques au travail social pour allervers ; impact de l'évolution des pratiques dans la relation aux publics ; interventions pluridisciplinaire ; actions innovantes.

• En lien avec la Direction des Espaces verts et de l'Environnement (DEVE) :

# - Définition des indicateurs de soutenabilité à l'échelle du territoire parisien pour suivre les enjeux du 21ème siècle

À l'échelle des villes, des référentiels d'analyse systémique existent et sont expérimentés par de grandes métropoles internationales : les objectifs de développement durable, le donut proposant un plancher social et un plafond environnemental, le *city resilience* framework... Chaque cadre systémique d'analyse dispose d'indicateurs spécifiques.

Ce projet de recherche appliqué au territoire parisien permettra de définir des indicateurs de soutenabilité, ainsi que les outils et méthodes associés permettant de mieux concevoir, piloter et mesurer les impacts des politiques publiques portées par la ville au regard des enjeux environnementaux, économiques, d'inclusion sociale, de qualité de vie et de gouvernance.

# - Le développement des actions du plan biodiversité (actions 8, 9) et la stratégie animale en ville (bien-être animal)

- -Connaître la biodiversité parisienne à enjeu et définir des pistes de gestion à long terme pour une ville accueillante et résiliente à la nature.
- -Mieux appréhender les espèces animales et végétales emblématiques présentes sur le territoire (renard, hirondelles, martinet, animaux liminaires, plantes herbacées...) et déterminer la dynamique de leurs populations, la fonctionnalité des habitats, les services rendus par ces espèces en ville ainsi que l'impact du changement climatique sur cette biodiversité.

Le programme de recherche doit permettre d'orienter les décisions et de guider les actions vers une meilleure prise en compte de ces espèces sauvages ou liminaires. Il s'agira de développer un plan stratégique d'inventaires (faune/flore/habitats) par des techniques innovantes qui permettent le recul de données importantes sur trois ans.

### - La diversité intraspécifique et la flore indigène d'Île de France

Caractérisation des flores spontanées dans Paris et ses bois, comparaison avec les flores hors contexte urbain, comparaison entre les semences collectées dans Paris et en nature (hybridations, stabilité etc.) et éventualité de définition d'écotypes urbains – Jardin Botanique de Paris en lien avec le Plan Biodiversité de Paris - action 21 (Favoriser les espèces végétales régionales).

Le projet revêtira nécessairement une dimension multipartenariale, centrée autour du dispositif « Chemin de l'Évolution du Parc Floral / Banque de semence du Jardin Botanique de Paris ». Cet essai de définition d'un portrait de la diversité intraspécifique distinguée entre milieu urbain et milieu rural se réalisera sur des espèces indigènes dans Paris et ses

Bois et pourra conduire à des préconisations de gestion de la flore et des insectes pollinisateurs de Paris, l'amélioration de la collecte et la production de plantes indigènes par la Ville de Paris et, via des actions de médiation, favoriser la connaissance de cette flore.

 En lien avec la Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection (DPSP):

# - La relation police municipale-population

Il s'agit d'analyser les enjeux des rencontres entre la population et les agents de sécurité sur la voie publique dans les villes et l'espace public, la diversité des situations qui les mettent en contact (infraction, contrôle, demande de secours, demande d'information, contestation, etc.), les attentes des citoyens-usagers-riverains vis-à-vis de ces agents, et les conditions d'une meilleure relation avec la population (communication, proximité, médiation, régulation des troubles et incivilités quotidiens).

L'objectif est d'avoir un levier d'optimisation de l'action municipale en matière de tranquillité publique.

#### - L'analyse des attentes de la population vis-à-vis de la police municipale

Il s'agit d'inventorier et d'exploiter les multiples bases de données structurées et nonstructurées et d'études existantes sur les attentes des Parisiens, à partir de l'interaction de différentes situations urbaines, avec des indicateurs utilisés pour mesurer la qualité des relations police-population et des dispositifs pour les améliorer et les satisfaire. Les techniques des sciences économiques et sociales, la recherche théorique et pratique, la maîtrise de méthodes qualitatives et quantitatives (statistiques), l'économétrie, les méthodes d'enquête et de modélisation seront mises en œuvre.

L'objectif est de construire des outils d'aide à la décision et à la planification pour la Police Municipale.

En lien avec la Direction des Ressources humaines (DRH) :

# - L'évolution des pratiques managériales au sein de la Ville de Paris (2015-2025)

Au sein de la Ville de Paris, 6 000 agents encadrent des équipes et des activités riches et variées, mais font face au même défi : s'adapter à un contexte mouvant et évolutif tout en continuant à assurer un service de qualité aux usagers et en améliorant la qualité de vie au travail des agents. Afin d'y répondre, la Ville de Paris investit depuis de nombreuses années dans la formation et l'accompagnement de ses cadres, notamment par la création de la Mission management centrée sur la promotion de la culture managériale à la Ville.

Pour aller plus loin et identifier en interne comme en externe des pratiques managériales innovantes, un Atelier du management sera créé en 2022. Conçu comme un outil de veille, de réflexion et d'expérimentation au service des cadres de la Ville de Paris, il pilotera également une enquête « Le Paris du manager » menée chaque année auprès des managers parisiens et de leurs équipes afin de mieux connaître et partager les besoins, les difficultés, les attentes, les sources de fierté et l'état d'esprit qui les animent. La personne

recrutée en CIFRE sera chargée de coordonner la mise en place et les travaux de l'Atelier au sein du pôle animation et innovations managériales de la Mission management de la DRH. Son travail de recherche portera sur l'analyse de l'évolution des pratiques managériales au sein de la Ville de Paris de 2015 à 2025 en regard des évolutions sociétales.

En lien avec la Direction de la Voirie et des Déplacements (DVD) :

# - Logistique urbaine et durable

La Ville de Paris a signé fin 2013 une charte de la logistique urbaine durable et a mené ou a participé à des expérimentations autour de nouveaux véhicules, *process*, etc. Mais l'évolution du secteur est aussi marquée par des évolutions extérieures comme l'arrivée de l'imprimante 3-D et de nouveaux modes de consommation. Aussi, la Ville veut améliorer sa connaissance sur le fonctionnement de la logistique urbaine et son évolution, et réfléchir aux possibilités d'optimisation du secteur (type de véhicules de livraison à privilégier, espaces logistiques les plus efficaces, en lien notamment avec les opérations d'urbanisme...) et au niveau de régulation nécessaire (réglementation, incitations, interdictions...). La logistique urbaine pourrait ainsi bénéficier de recherches sociologiques, technologiques et organisationnelles.

# - Énergies de la ville de demain

La Ville de Paris s'est engagée à construire une ville neutre en carbone, notamment à travers son plan climat adopté en 2017. La question des énergies dans toutes ses composantes (production, distribution, consommation, etc.) est donc une question clef pour la politique de la Ville.

En matière de mobilité, la question des énergies à développer pour remplacer les moteurs thermiques (pertinence, disponibilité, coût, acceptabilité pour les usagers, filières de production et d'approvisionnement, bilan carbone global...) se pose pour aider la Ville à se positionner sur les énergies les plus pertinentes pour la mobilité de demain, et préparer la Ville à l'évolution de la mobilité liée et les citoyens à l'évolution des comportements qu'elle implique.

# - Modélisation du trafic

La modélisation reste une étape importante de l'étude des aménagements réalisés par la Ville. La Ville utilise aujourd'hui un modèle macroscopique calé sur l'Enquête Globale Transport, pour le seul trafic automobile. Par ailleurs, des modèles mésoscopiques (plus fins) et de nouveaux outils se développent, qui présentent encore plusieurs limites et nécessitent des développements ou des évolutions : intégration des déplacements professionnels, meilleure intégration du report modal, différenciation du trafic des différents types de véhicules (poids lourds, véhicules particuliers, deux roues, prise en compte des vélos) et des piétons. Parallèlement, le recueil des données de trafic fait l'objet de nouveaux systèmes qui nécessitent encore développements et fiabilisation. Il s'agit donc d'obtenir une meilleure connaissance du trafic actuel, en projet, et simulé, pour établir des prévisions plus fiables, plus fines, et de façon plus aisée et plus systématique.

- En lien avec la Direction des Affaires culturelles (DAC) :
- Réflexion globale sur les édifices cultuels parisiens du XIXe siècle, leur rôle dans l'histoire de l'urbanisme parisien, de l'architecture et des décors religieux

Le service de la Conservation des œuvres d'art religieuses et civiles entame une réflexion globale sur les édifices cultuels parisiens du XIXe siècle, leur rôle dans l'histoire de l'urbanisme parisien, de l'architecture et des décors religieux. Il s'agit de considérer comme un ensemble de monuments les œuvres qu'ils renferment et d'étudier leur environnement immédiat et la manière dont ils interagissent avec l'espace urbain. Ces recherches ouvriront sur des enjeux actuels, notamment la conservation du patrimoine religieux du XIXe siècle.

# - Réflexion sur la notion de « parcours culturel tout au long de la vie »

Dans le cadre de la politique d'éducation artistique et culturelle de la Ville de Paris, un travail sur la notion de « parcours culturels tout au long de la vie » de l'éducation en passant par la création est engagé par la Direction des Affaires Culturelles. Elle intégrera notamment les liens entre pratique amateur et enseignement artistique ainsi qu'une dimension territoriale de proximité. Il s'agira de l'enrichir d'une étude d'impact de nos dispositifs et de préconisations afin de rendre plus lisible, plus complète et mieux adaptée l'offre de la Ville à destination des Parisiens.

- En lien avec la Direction Constructions Publiques et Architecture (DCPA) :
- Développement de méthodes et d'outils spécifiques basés sur l'Analyse de Cycle de Vie (ACV)

Les outils d'écoconception des projets d'architecture s'adressent principalement aux concepteurs, architectes et/ou bureaux d'études (Assistance à maîtrise d'ouvrage - AMO) et peu aux maîtres d'ouvrages. Or la mise en place d'une stratégie de construction/restructuration durable, d'un équipement public ou d'un parc bâti privé nécessite d'accompagner la montée en compétences de la maitrise d'ouvrage en accord avec les principes de l'économie circulaire et en se donnant les moyens d'aller au-delà de la future règlementation environnementale RE2020. Aussi, le développement de méthodes et d'outils spécifiques basés sur l'Analyse de Cycle de Vie (ACV) permettrait de renforcer la pertinence des projets et leur cohérence avec les enjeux environnementaux et stratégiques de la Ville de Paris. Certains éléments de cadrage pourraient notamment être posés plus en amont des projets, et sur toute leur durée de vie des bâtiments, ce qui augmenterait d'autant l'efficacité des mesures.

- En lien avec la Direction des Finances et des Achats (DFA):
- Renforcer la démarche d'établissement d'une budgétisation sensible au genre

Portée par la Maire de Paris et les élus, cette ambition s'inscrit dans une prise en compte ancienne de l'égalité femmes-hommes dans ses politiques publiques par la municipalité. Elle vise dans un premier temps à assurer le développement d'une méthode d'analyse du budget de la ville selon ses impacts, directs comme indirects, sur l'égalité femmes-

hommes. Elle doit permettre de construire avec l'ensemble des directions de la ville une méthode qui permettra d'évaluer et de faire évoluer les politiques municipales, en étant à terme intégrée au processus de budgétisation.

La ville de Paris est une collectivité pionnière en la matière; la démarche reste encore exploratoire et suscite de nombreuses interrogations. Alors que le projet est en cours de structuration, le recrutement d'un(e) chef(fe) de projet et le recours à une aide extérieure (associations, cabinet de conseil, etc.) sont envisagés. Dans ce contexte, le recrutement d'un(e) doctorant(e) pourrait être profitable à plusieurs titres : apporter du recul et une analyse critique sur la démarche; contribuer au développement de liens avec les universités, et le monde de la recherche; nourrir la réflexion de la collectivité parisienne des avancées du monde de la recherche; faire connaître les pratiques parisiennes dans le monde de la recherche et dans le débat public. L'association du/de la doctorant(e) pourra se traduire par sa contribution directe à la démarche et, le cas échéant, à l'organisation de séminaires de recherche, de modules d'enseignement, de rédaction d'articles, etc.

 En lien avec la Délégation aux Relations Internationales (DRI, service du Secrétariat général):

# - Etude sur la nouvelle diplomatie sportive portée par les grandes métropoles

La diplomatie sportive s'est fortement développée ces dix dernières années, devenant une nouvelle forme de *soft power*. La France a investi ce champ autour de trois axes principaux: développer l'influence française dans le sport, faire du sport une priorité du ministère et de son réseau et intégrer le sport au sein de la diplomatie économique de l'Hexagone. Vecteur de rayonnement à l'international et facteur d'expansion économique pour les Etats, la diplomatie sportive est désormais suivie par les villes-monde, hôtes en première ligne des grands évènements sportifs, et Paris prend le chemin pour devenir la ville leader de la diplomatie sportive.

Avec la candidature aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 (JOP2024), soutenue par plus de 70 villes et métropoles sur les cinq continents depuis son attribution, le sport est devenu tout au long de la mandature 2014-2020 une thématique à part entière de l'action internationale de la Ville. Si les JOP 2024 seront un point d'orgue pour le rayonnement international de Paris et son attractivité, ils s'inscrivent également dans des perspectives de collaboration avec les deux autres villes-hôtes des Jeux d'été: Tokyo 2021 et Los Angeles 2028. Ainsi, il serait intéressant de mener une étude sur cette nouvelle diplomatie d'influence portée par les grandes métropoles.

### - Politique de lutte contre le VIH/SIDA à l'international

Depuis 2001, la Ville de Paris est engagée dans la lutte contre le VIH/SIDA à l'international. Avec plus de 90 projets soutenus et près de 30 millions d'euros investis, cette lutte s'est affirmée comme une priorité de la politique municipale de solidarité internationale. Les financements parisiens en sont accordés sous forme de subventions à des ONG et structures de droit français, qui bénéficient d'une expertise reconnue. Depuis 2001, la

majorité des projets financés par la Ville de Paris (+ de 70 %) sont effectués en Afrique. Ainsi la lutte contre le VIH/SIDA constitue-t-elle le principal effort financier de la Ville de Paris au niveau international (1 750 000 € par an, 44% du budget de fonctionnement de la DGRI). Au-delà de ce soutien financier, à travers la Déclaration de Paris « Mettre fin au sida d'ici à 2030 : les villes s'engagent », la Ville a pris des engagements politiques ambitieux et s'est fixé des objectifs précis, dans un travail conjoint avec ONUSIDA et IAPAC.

Il serait intéressant de dresser le bilan de cette politique municipale, d'en étudier l'impact et d'en analyser les retombées de manière quantitative et qualitative.

- En lien avec la Direction des systèmes d'information et du numérique (DSIN) :
- Développement d'une méthodologie d'évaluation d'une démarche TIC durable pour la Ville de Paris

Développer une méthodologie en matière de démarche de technologies de l'information et de la communication (TIC) durable adossée aux différentes approches de type *GreenIT*, notamment basée sur une modélisation appliquée. Cette méthodologie permettra de déployer une évaluation régulière et de mesurer les effets d'une politique de développement durable appliquée aux technologies de l'information et au numérique. L'étude s'attachera à prendre en compte aussi bien l'informatique bureautique et de gestion que les infrastructures et les usages. Elle pourra être étendue à l'informatique industrielle sous réserve de l'accord des directions concernées. L'étude comportera des propositions pour développer la prise en compte de la démarche de sobriété numérique.

- En lien avec la Direction de l'Urbanisme (DU) :
- Etude socio/économique en relation avec les communes limitrophes
  - En lien avec la Direction des Affaires scolaires (DASCO) :
- Le « lieu » école, micro territoire partagé ? L'usage des espaces comme élément «marqueur» des identités professionnelles et de la relation aux familles

Dans le contexte parisien, avec un partage des locaux d'école, accueillants les mêmes enfants, entre professionnels d'institutions différentes, il s'agit d'expliciter, sous l'angle de des identités professionnelles et de la relation aux familles, les degrés de partage de ce lieu « école » et d'expliciter ce que ce niveau révèle des conceptions éducatives des différents acteurs quant à la complémentarité des temps éducatifs et la place et le rôle donnés aux familles pour créer les conditions de réussite éducative pour les jeunes Parisiens.

- Prévention des inaptitudes et développement de la seconde carrière pour les agents de la direction des affaires scolaires  En lien avec la Direction de la démocratie, des citoyen(ne)s et des territoires (DDCT):

### - Associations parisiennes

Modèles d'organisation, enjeux, impacts de la crise sanitaire, nouveaux modèles de gouvernance, nouveaux modèles économiques, insertion dans les politiques publiques; innovation sociale. Avec 70 à 80 000 associations actives sur le territoire parisien, il s'agit de se doter de connaissances nouvelles sur la situation des associations parisiennes, sur leur organisation et leur évolution, leurs innovations et leur impact, sur les questions d'engagement et de citoyenneté, quel que soit l'angle (sociologique, économique, géographique...) abordé.

# - Enjeux climatiques, inégalités sociales et spatiales

La vulnérabilité des populations face aux changements climatiques (précarité énergétique, exposition à la pollution atmosphérique...), les problématiques de mobilité, de consommation de ressources naturelles (accès à une alimentation saine et durable) et de production de déchets se posent avec acuité au sein des quartiers en Politique de la Ville parisiens. Dans le même temps, la transition écologique ouvre de réelles perspectives de développement économique et d'opportunités d'emploi pour les habitants de ces mêmes quartiers (qui connaissent un taux de chômage 1,5 fois plus élevé qu'en moyenne parisienne). Ces éléments nous invitent à une meilleure prise en compte de l'adaptation au changement climatique dans les politiques publiques, en ciblant en priorité les territoires et les populations économiquement ou socialement les plus fragiles qui sont aussi les plus exposées sur le plan climatique.

# - La question des compétences psycho-sociales est à prendre en compte dans une logique de parcours et de continuité éducative et formative.

Ce sujet (qui n'est pas nouveau puisque déjà présent dans le rapport Schwarz en 1981 ) est au cœur de toutes les réflexions et débats sur la question de l'insertion des jeunes (notamment). Or cette question, à la croisée des chemins entre scolarité et insertion, est d'autant plus prégnante que sur les QPV, le nombre de jeunes potentiellement concernés est important (les NEET) et le manque de réponse coordonnée une réalité. Dans un contexte de mise en place (un peu laborieuse) du service public régional de l'orientation (SPRO), il semble indispensable de construire à une échelle pertinente une offre de proximité permettant à chacun d'être accompagné tout au long de sa vie pour conduire son parcours de formation et d'emploi sur la base de ses capacités, compétences et intérêts. Pour ce faire, un chercheur pourrait aider la collectivité parisienne à adopter une approche systémique de l'orientation à l'échelle des quartiers populaires, en lien avec les études prospectives sur l'emploi et les compétences.

#### - « Ubérisation » de l'économie et nouvelles formes d'emploi

Le développement continu du numérique et de l'économie de partage ont impliqué l'émergence de nouvelles formes de travail dans plusieurs secteurs d'activité. "L'ubérisation de l'économie" répond au désir ou à la nécessité pour un certain nombre de personnes à

créer leur propre emploi, à être leur propre patron. Ces métiers « upérisés » attirent ou constituent une alternative à l'emploi classique en particulier pour les habitants des quartiers. Néanmoins, ces emplois ne sont pas sans risques (endettement, risque liés à la mauvaise gestion des obligations relatives au statut d'autoentrepreneur) et sont très peu sécurisés (pas de statut de salarié, faible protection sociale, beaucoup d'heures de travail). Différentes entrées de recherche pourraient être explorées au regard de cette réalité vécue dans les quartiers en Politique de la ville : impact des métiers « ubérisés » sur l'économie locale, part des femmes dans ces métiers, motivations des personnes pour envisager ce type de métiers...

- En lien avec la Direction du Logement et de l'Habitat (DLH):
- Valorisation immobilière et urbanisme transitoire
  - En lien avec la Direction des Affaires juridiques (DAJ) :
- Partage de données et problématiques de propriété intellectuelle

La Ville de Paris conventionne de plus en plus fréquemment avec des sociétés privées ou des organismes de droit public afin de mener des expérimentations/des partenariats, dans divers domaines tels que l'environnement, les mobilités, etc.

Dans le cadre de ces contrats se pose régulièrement la question du régime/sort des données, brutes, ou données personnelles : qui en est « propriétaire », qui en supporte la responsabilité, la collecte, la sécurité, comment les transmettre entre partenaires, les mettre à disposition du plus grand nombre (open data) ? A ces questions s'ajoutent également les problématiques « propriété intellectuelle » puisque les données sont souvent ordonnées dans des bases de données dont le producteur peut détenir des droits.

- En lien avec la Direction de l'Immobilier, de la Logistique et des Transports :
- La représentation de la propreté dans le milieu du travail
- Espace de travail et résilience / demain, tous nomades et sans bureau attribué ?
  - En lien avec la Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS) :
- L'évolution de la place des acteurs associatifs dans la pratique sportive des Parisiens : impact de la crise sanitaire et perspectives post-pandémie

Les périodes de fermeture partielle ou totale des équipements sportifs, l'arrêt des compétitions et de beaucoup d'activités associatives ont profondément impacté le fonctionnement des clubs (baisse du nombre de licenciés, chute des revenus). Si, en moyenne, les Français font autant de sport aujourd'hui qu'avant la crise, la nature et le lieu de cette pratique évoluent (développement du « sport visible » sur l'espace public, et des cours collectifs dématérialisés par exemple). La question se pose de la pérennité de ces mutations (et si oui pour quel public en particulier), de leur impact à court et moyen termes

sur la structuration actuelle de l'offre sportive parisienne autour de l'échelon du club et sur la manière pour la Ville de Paris de l'appréhender.

# - La mobilité des jeunes dans Paris

En permettant l'accès aux ressources non seulement en matière de sports, de loisirs et de culture mais aussi, entre autres, de formation et d'emploi, la mobilité des jeunes est une des clefs de l'émancipation et de l'accès à l'autonomie des jeunes. Empêchée, elle ferme ces portes et prohibe l'accès aux droits, pouvant aller jusqu'à constituer un obstacle à la mixité sociale voire aviver les rivalités entre les territoires. Aussi la Ville souhaite-t-elle la favoriser et la promouvoir. Afin d'adapter sa stratégie sur ce point à une réalité territoriale, il est nécessaire de questionner la mobilité des jeunes à Paris. En partant d'un diagnostic étayé par des éléments qualitatifs et quantitatifs, il s'agira notamment d'identifier les freins et les leviers de cette mobilité, en prenant en compte ses différentes formes. Plusieurs champs d'études sont possibles : la mobilité sociale, entendue comme un changement de position sociale d'un jeune par rapport à celle de son environnement familial ou son cercle habituel de connaissances ; la mobilité spatiale des jeunes Parisiens, prioritairement à l'échelle locale, celle du territoire parisien et francilien, mais aussi nationale voire internationale ; enfin, la mobilité questionnée sous l'angle de l'accès à l'offre sportive et culturelle et aux loisirs.

# - Le développement d'une activité sportive écoresponsable

L'urgence écologique fait partie intégrante des préoccupations des Français et en particulier des Parisiens. Le modèle sportif s'est initialement construit sans intégrer cette préoccupation. Pour autant, et dans la lignée des ambitions portées par la collectivité parisienne, de plus en plus de démarches écoresponsables voient le jour, qu'il s'agisse des engagements pris par certains clubs parisiens (le Paris Volley par exemple), par certains athlètes, ou par les organisateurs d'événements.

Dans ce cadre, la manière de soutenir et d'accentuer ces démarches tout en assurant la compétitivité sportive et financière des partenaires de la Ville se pose et mérite d'être expertisée.

# - L'engagement dans la mobilité

La Ville a la volonté de promouvoir l'engagement citoyen des jeunes. Il convient de s'interroger sur le lien entre la mobilité des jeunes et leur capacité à s'engager. Pour rappel, dans un contexte de crise généralisées, on assiste à un réveil citoyen d'ampleur avec le développement d'initiatives solidaires et responsables et des solutions concrètes pour répondre aux grands enjeux du monde contemporain: la jeunesse prend se part dans cette mobilisation. A Paris, la jeunesse (18-24 ans) représente selon l'APUR 14,6% de la population. Sur cette population, l'INJEP évalue en 2016 à 35% la proportion de jeunes régulièrement impliqués dans du bénévolat, avec, comme champs principaux, le sport, la santé et l'éducation. Ce taux de participation bénévole des jeunes serait ainsi l'un des plus élevé d'Europe. Cependant, on observe un recul de l'engagement des jeunes dans certaines voies conventionnelles de participation à la vie publique (le vote, l'adhésion à un

syndicat ou à un parti politique), et en parallèle de nouvelles formules d'engagement social ou sociétal, passant certes toujours par un ancrage local, de proximité, mais aussi par l'utilisation de nouveaux outils pour s'exprimer et/ou agir.

Dans ce cadre, la question des nouveaux liens entre capacité à agir et à s'engager et la capacité à se mouvoir nécessite d'être documentée et précisée.

# - L'impact de l'entrée dans l'olympiade 2024 pour les Parisiens

La clôture des Jeux de Tokyo cet été signera l'ouverture de l'Olympiade sportive et culturelle de Paris 2024. Pendant un peu plus de trois ans, des évènements accessibles à un large public vont être organisés partout en France, mais surtout à Paris et en Seine-Saint-Denis. Ils valoriseront tant la création que le patrimoine de la Ville et de ses multiples cultures locales tout en impliquant une multitude de partenaires. Une riche programmation va monter en puissance afin d'associer les Parisiens au plus grand évènement sportif mondial. La portée symbolique des Jeux, les valeurs qu'ils véhiculent, cohabitent avec des enjeux politiques et financiers majeurs. La question de la place que joueront les Parisiens dans un contexte renouvelé par l'impact de la crise sanitaire se pose avec une acuité particulière.

# - La place et les moyens alloués à Paris à l'enseignement de la natation dans le cadre de la lutte contre les noyades

On observe une augmentation importante du nombre de noyades accidentelles en France, entre 2015 et 2018, essentiellement chez les moins de 13 ans. Chez les enfants de moins de 6 ans, la hausse est, tout lieu de baignade confondu, de 132 % pour les seules piscines privées familiales. La noyade accidentelle est la première cause de mortalité par accident de la vie courante pour les moins de 25 ans. Au vu de ce constat et en soutien des actions de l'Etat, la Ville de Paris est pleinement mobilisée dans les démarches de lutte contre les noyades (enseignement, équipements, qualifications des agents, partenariat avec l'Education nationale ou avec la Fédération et le mouvement sportif...). Se pose néanmoins la question de la place et des moyens que la Ville de Paris peut mettre en œuvre pour accentuer encore son rôle concernant cet enjeu majeur de politique publique.

# - Les injonctions paradoxales de l'engagement des jeunes

Différentes questions émergent : comment les jeunes parviennent-ils à s'engager dans un environnement militant conçu par les générations antérieures ? Quelles sont les formes, les marges et les nouvelles pratiques de l'engagement ?

- La mixité sociale doit-elle être organisée pour exister? A travers l'étude des modèles financiers des Foyers de Jeunes Travailleur.se.s et des Centres Paris Anim'.
- Quelles sont les modalités d'engagement des citoyens mineurs ?
- Les stratégies d'information dans le parcours d'accès aux droits.

- Les motivations à s'engager et les attentes vis-à-vis du Conseil Parisien de la Jeunesse et de la Ville de Paris (analyse à partir du matériau collecté lors des appels à candidature)
- Le parcours d'engagement des membres du Conseil Parisien de la Jeunesse (CPJ) A l'issue de leur mandat, les membres du CPJ restent-ils impliqués dans un engagement citoyen?
- Le Conseil Parisien de la Jeunesse : fabrique d'une jeunesse politisée ou espace d'engagement réel ?
  - En lien avec la Direction des Familles et de la Petite Enfance (DFPE) :
- l'égalité filles garçon
- le handicap des jeunes enfants, dépistage / inclusion
- la participation des familles, la concertation des familles
- les outils distanciels de soutien à la parentalité
- la lutte contre le non recours au service public de la petite enfance